

L'ABC de l'expédition

Dernière mise à jour : 1 mai 2024

Table des matières

1. Aperçu	3
2. Admissible à l'expédition	3
3. Emballage	
3.1 Aperçu de l'emballage	4
3.2 Exemples d'emballage des articles	8
3.3 Œufs non fécondés	13
3.4 Œufs à couvrir (œufs fécondés)	14
3.5 Poussins d'un jour	16
3.6 Petits animaux vivants à sang froid non vénéneux	18
3.7 Spécimens liquides et secs de patients (humains ou animaux)	19
3.8 Parasites, sangsues et insectes	21
3.9 Abeilles	22
3.10 Dépouilles incinérées	24
3.11 Objets électroniques	24
3.12 Piles et batteries	26
3.13 Cannabis	30
3.14 Promotion du cannabis	32
4. Adressage	33
5. Préparation des documents d'expédition	
5.1 Aperçu de la préparation des documents d'expédition	34
5.2 Notre droit de vérification	34
5.3 Notre méthode de facturation	35
5.4 Notre méthode de calcul du tarif d'expédition de base	35
5.5 Comment effectuer le cubage d'un article et calculer l'équivalent volumétrique	

de son poids réel	36
5.6 Exemples de cubage d'un article et de calcul de l'équivalent volumétrique de son poids réel	38
6. Documents	38
7. Paiement	43
8. Dépôt	43

1. Aperçu

L'ABC de l'expédition vous guide dans les étapes pour veiller à ce que votre envoi arrive à destination.

Planifiez votre envoi en :

- sélectionnant le service approprié;
- calculant le poids et les dimensions avec exactitude;
- fournissant les documents pertinents.
- vérifiant notre période du cycle d'envoi pour certains types d'envois;
- vérifiant notre délai de livraison pour certains types d'envois.

Apprenez comment emballer vos articles de façon sécuritaire pour respecter les délais de livraison et votre budget.

Les produits et services sont assujettis aux Conditions générales de Postes Canada.

Étapes liées à l'expédition d'un article avec nous :

1. S'assurer que l'article peut être expédié
2. Emballer les articles
3. Adresser l'article
4. Peser l'article
5. Préparer les documents
6. Procéder au paiement
7. Déposer l'article

Si vous détenez un contrat permanent avec Postes Canada, vous devez également vous reporter aux modalités de celle-ci.

2. Admissible à l'expédition

Vous devez vous assurer que le contenu de votre article respecte toutes les politiques et exigences actuelles de Postes Canada et que vous pouvez expédier votre article en vertu de toutes les lois applicables, y compris les suivantes (cette liste n'est pas exhaustive) :

- [Code criminel](#)
- [Conditions générales](#)
- [Loi sur la Société canadienne des postes](#)
- [Loi sur le cannabis](#)
- [Loi sur le tabac et les produits de vapotage](#)
- [Loi sur le transport des marchandises dangereuses](#)
- [Loi sur les armes à feu](#)
- [Règlement de l'Association du transport aérien international \(en anglais seulement\)](#)
- [Règlement de l'Organisation de l'aviation civile internationale](#)
- [Règlement sur la santé des animaux](#)
- [Règlement sur les objets inadmissibles](#)

Des interdictions ou des restrictions sur l'envoi de certains articles peuvent s'appliquer.

Par exemple, nous ne livrerons pas :

- d'articles offensants qui sont explicites du point de vue sexuel qui ne répondent pas à nos exigences en matière d'emballage;
- d'articles qui dégagent une odeur quelconque;
- de renseignements relatifs aux paris au livre, à l'établissement d'une cagnotte, de paris ou d'activités illicites;
- d'objets ou de messages visant à frauder le public.

Documents connexes

[Objets inadmissibles](#)

[Liste des destinations internationales](#)

[Formalités de douane](#)

3. Emballage

3.1 Aperçu de l'emballage

Grâce à une préparation et à un emballage soignés, les articles seront livrés en toute sécurité. Nous recommandons fortement d'utiliser des emballages écologiques. [Visitez notre boutique en ligne](#) pour acheter des matériaux d'emballage.

Nous recommandons de suivre ces conseils pour la plupart des colis :

Dans cette section

- Choisir un contenant extérieur rigide de bonne qualité
 - Utiliser du matériel d'emballage
 - Utiliser du matériel de cachetage
 - Étiqueter l'article
-

Choisir un contenant extérieur rigide de bonne qualité

Le contenant doit être suffisamment solide pour protéger l'article que vous expédiez. Selon l'article que vous expédiez, une boîte en carton ondulé est généralement un bon contenant.

Si vous réutilisez une boîte, vérifiez ce qui suit :

- Elle a la solidité et l'intégrité nécessaires pour l'expédition.
- Les anciennes étiquettes d'expédition et anciens codes à barres sont retirés.
- Les anciennes adresses ou inscriptions sont couvertes ou supprimées.

Si vous déposez des articles non emballés en raison de leur forme ou de leurs dimensions (p.ex., seaux, pneus), vous devez payer un supplément pour articles non emballés. Vous ne devez pas réutiliser les contenants qui ont déjà été utilisés pour les articles faisant l'objet de restrictions ou les objets inadmissibles pour l'expédition d'autres marchandises.

Exceptions

- Le paquet ne contient plus ces matériaux et il est réemballé pour recouvrir tous les renseignements antérieurs qui font référence aux articles interdits ou aux objets inadmissibles.
- Il n'y a plus de traces (déversements, résidus, etc.) des matériaux précédents.

Pour en savoir plus, consulter la page [Objets inadmissibles](#).

Utiliser du matériel d'emballage

Pour les articles fragiles, entourez l'article d'un matériau protecteur sur le dessus, le dessous et tous les côtés afin de limiter les mouvements et de protéger l'article.

S'il y a plusieurs articles de nature différente (p. ex., liquides et bords tranchants) dans le même paquet, les articles doivent être munis d'un dispositif de protection entre eux afin d'éviter tout mouvement et de maintenir l'intégrité du contenu.

Si l'article peut être plié, utilisez un matériau rigide pour éviter qu'il se torde ou se plie.

Emballez chaque contenu séparément et utilisez des matériaux de remplissage pour stabiliser et protéger les articles pendant le transport et la manutention par les machines et les personnes.

Exemples de matériaux de protection et de remplissage :

- Le papier d'emballage
- Le papier de soie
- Le papier journal
- Papier kraft
- Le papier plissé ou effiloché
- Le film à bulles
- Les pièces en polystyrène expansé ou en styromousse (aussi connu sous le nom de bille en mousse)
- Les coussins d'air
- Un vieux t-shirt

Vous devez bien emballer tous les articles avec suffisamment de matériaux de bourrage et de renforcement. Si l'article contient du liquide, il doit être emballé avec suffisamment de matériau absorbant. Les contenants extérieurs ne doivent pas avoir de poignées, de boucles ou de pièces détachées qui pourraient rester coincées dans l'équipement de tri ou créer des problèmes de sécurité.

Ces mesures visent à éviter ces problèmes :

- Perte ou endommagement des articles
- Dommages potentiels à l'équipement de traitement du courrier
- Blessures aux personnes qui manipulent les articles

Pour les articles expédiés dans un cadre (comme des photos), protégez l'avant et l'arrière avec un carton solide plus grand que le cadre. Placez un matériau souple entre le cadre et le carton pour réduire la pression sur le verre.

Utiliser du matériel de cachetage

Cachetez fermement toutes les ouvertures de votre article avec du ruban d'emballage renforcé de qualité afin qu'il reste bien fermé.

N'utilisez pas ce qui suit :

- Ficelle
- Ruban-cache
- Ruban adhésif ordinaire



Remarque :

Vous ne pouvez pas attacher ensemble plusieurs articles (des boîtes, des enveloppes en polyéthylène ou les deux) à l'aide d'une sangle, de ruban adhésif ou de toute autre façon. Vous devez les déposer individuellement.

Étiqueter l'article

Étiquetez le contenant intérieur avec l'adresse et l'adresse de retour sur le dessus (le côté le plus grand de la boîte), puis placez-les dans la boîte d'expédition.

Assurez-vous d'utiliser l'étiquette de service appropriée et que l'étiquette est visible et apposée à plat et sans plis sur le côté le plus grand de la boîte. Si votre article est trop petit, assurez-vous que le code à barres n'est pas placé sur un pli ou apposé d'une manière qui rend difficile le balayage. Le code à barres et l'adresse ne doivent également pas couvrir les rebords de l'article. Les étiquettes des tubes d'expédition doivent être apposées dans le sens de la longueur de sorte que le côté du code à barres soit orienté vers les extrémités du tube.

Vous devez emballer et étiqueter soigneusement les substances allergènes communes afin de réduire au minimum le risque de réactions allergiques.

Exemples de substances allergènes communes :

- Arachides
- Graines de sésame
- Noix variées (p. ex., amandes ou noix de Grenoble)
- Œufs



Remarque :

- Normalement, pour éviter que le contenu de votre paquet soit endommagé ou qu'il se casse, vous devez emballer votre article de façon à ce qu'il puisse résister à une chute d'environ un mètre (39,3 pouces) sur du béton.
- Sans limiter les autres exceptions qui pourraient s'appliquer, nous ne paierons aucune réclamation liée à des envois qui ne sont pas emballés de façon à assurer un traitement sécuritaire au moyen de notre système automatisé.
- Nous appliquerons un supplément aux envois dans des tubes d'expédition cylindriques. Le supplément ne s'applique pas aux articles expédiés au moyen des services Petit paquet^{MC} et Paquet repérable^{MC}.

Documents connexes

[Objets inadmissibles](#)

3.2 Exemples d'emballage des articles

Les suggestions suivantes ne sont que des exemples et ne garantissent pas la livraison sécuritaire des articles. De plus, des restrictions et des limites s'appliquent aux demandes d'indemnisation relative à une perte ou un dommage, peu importe la façon dont un article est emballé. Consultez les [Conditions générales](#) pour obtenir plus de renseignements.

Suggestions pour emballer des articles

<i>Articles (exemple)</i>	<i>Emballage extérieur</i>	<i>Matériel d'emballage</i>	<i>Marquage</i>
Articles fragiles (porcelaine)	Choisir une boîte rigide en carton ondulé et de	Utiliser ce matériel pour envelopper	Inscrire la mention « FRAGILE » sur

<i>Articles (exemple)</i>	<i>Emballage extérieur</i>	<i>Matériel d'emballage</i>	<i>Marquage</i>
	bonne qualité. Coller du ruban renforcé sur toutes les ouvertures.	l'article ou le maintenir en place : <ul style="list-style-type: none"> • film à bulles • papier de soie • papier journal • billes en mousse • coussins d'air 	le dessus et sur l'un des côtés de l'article, près de l'étiquette d'expédition.
<i>Articles périssables (fruits)</i>	Choisir une boîte rigide en carton ondulé et de bonne qualité. Coller du ruban renforcé sur toutes les ouvertures.	Utiliser ce matériel pour envelopper l'article ou le maintenir en place : <ul style="list-style-type: none"> • film à bulles • papier de soie • papier journal 	Inscrire la mention « PÉRISSABLE » sur le dessus et sur l'un des côtés de l'article, près de l'étiquette d'expédition.
<i>Articles écrasables (reproductions d'art)</i>	Choisir un emballage extérieur de forme triangulaire (un supplément sera appliqué aux envois dans des tubes d'expédition cylindriques).	Envelopper l'article ou le maintenir en place comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • l'enrouler autour d'un cylindre rigide • le placer dans un emballage 	Inscrire la mention « FRAGILE » sur le dessus et sur l'un des côtés de l'article, près de l'étiquette d'expédition.

<i>Articles (exemple)</i>	<i>Emballage extérieur</i>	<i>Matériel d'emballage</i>	<i>Marquage</i>
	Coller du ruban renforcé sur toutes les ouvertures.	ou contenant triangulaire	
<i>Articles longs (parapluies)</i>	<p>Choisir un emballage rigide de bonne qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une boîte en carton • un emballage extérieur de forme triangulaire <p>Coller du ruban renforcé sur toutes les ouvertures.</p>	<p>Envelopper l'article ou le maintenir en place comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le placer dans une boîte rigide • le placer dans un emballage ou contenant triangulaire 	Nous ne suggérons aucun marquage.
<i>Articles pointus (cisaille)</i>	<p>Choisir une boîte rigide en carton ondulé et de bonne qualité.</p> <p>Coller du ruban renforcé sur toutes les ouvertures.</p>	<p>Utiliser ce matériel pour envelopper l'article ou le maintenir en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • film à bulles • papier de soie • papier journal <p>Enrouler fermement la lame dans du</p>	<p>Inscrire la mention « MANIPULER AVEC SOIN » sur le dessus et sur l'un des côtés de l'article, près de l'étiquette d'expédition.</p>

<i>Articles (exemple)</i>	<i>Emballage extérieur</i>	<i>Matériel d'emballage</i>	<i>Marquage</i>
---------------------------	----------------------------	-----------------------------	-----------------

matériel d'emballage fixé avec du ruban renforcé (l'emballage doit dépasser l'extrémité de la lame de 100 mm).

Liquides, substances liquéfiables et poudres

Choisir un contenant étanche fait de :

- métal
- carton épais
- styromousse

Coller du ruban renforcé sur toutes les ouvertures.

Envelopper l'article ou le maintenir en place comme suit :

- placer le contenant (bouteille) dans un contenant extérieur
- envelopper le contenant intérieur avec suffisamment de matériau absorbant pour contenir une fuite

Les couvercles à vis devraient être munis d'une

Inscrire la mention « FRAGILE » et « CRAINT LA CHALEUR » (le cas échéant) sur le dessus et sur au moins un des côtés de l'article, près de l'étiquette d'expédition.

<i>Articles (exemple)</i>	<i>Emballage extérieur</i>	<i>Matériel d'emballage</i>	<i>Marquage</i>
<i>Peinture au latex et tubes de peinture pour artistes</i>	Les contenants métalliques munis de couvercles rentrants, scellés par des moyens mécaniques, doivent être fixés au moyen d'attaches de métal pour empêcher qu'ils ne s'enlèvent accidentellement durant le transport.	rondelle en caoutchouc ou en liège. Un contenant séparé doit être utilisé pour expédier chaque bidon de quatre litres. Les bidons d'un litre peuvent être expédiés à raison de quatre bidons par contenant, s'ils sont séparés par des cloisons solides.	Nous ne suggérons aucun marquage.
<i>Bandes magnétiques</i>	L'article lui-même doit être emballé, mais nous ne suggérons aucun emballage extérieur.	Vous devez protéger les bandes contre l'effacement accidentel en les enveloppant dans du papier d'aluminium.	Inscrire la mention « BANDE MAGNÉTIQUE » près de l'étiquette d'expédition.

<i>Articles (exemple)</i>	<i>Emballage extérieur</i>	<i>Matériel d'emballage</i>	<i>Marquage</i>
<i>Articles parfumés</i>	Vous devez sceller l'article pour empêcher l'odeur de s'échapper (y compris les échantillons).	Le parfum et les articles de toilette à base d'alcool sont considérés comme étant des matières dangereuses (liquides inflammables) et ne peuvent donc pas être envoyés par la poste. Consulter la page Objets inadmissibles pour obtenir plus de renseignements.	Nous ne suggérons aucun marquage.

3.3 Œufs non fécondés

Vous devez :

- envelopper les œufs non fécondés séparément dans un matériau protecteur et les emballer de façon à empêcher qu'ils s'entrechoquent ou frappent le contenant;
- placer les œufs dans une boîte propre, solide et rigide;
- bien sceller la boîte et inscrire « ŒUFS » dessus.

Services acceptables (l'option de service contre remboursement [CR] n'est pas disponible) :

- Priorité^{MC}
- Xpresspost^{MC}
- Colis accélérés^{MC}

- Colis standard^{MC}



Remarque : Tous les articles sont expédiés aux risques et périls du client; aucune couverture pour perte ou dommages n'est disponible pour ce genre d'envoi.

Visitez le [site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments \(ACIA\)](#) pour obtenir plus de renseignements.

3.4 Œufs à couver (œufs fécondés)

Les œufs à couver sont traités comme des animaux vivants. Vous devez avoir une convention avec nous (peu importe le volume) avant l'envoi. Vous devriez également passer en revue le [Règlement sur l'exclusion de la définition de couvoir](#) avant l'envoi, car un permis d'exploitation pourrait être requis. Tous les articles sont expédiés aux risques et périls du client.

Services offerts (par voie de surface seulement)

- Colis accélérés^{MC}
- Colis standard^{MC}

Vous ne pouvez expédier les œufs à couver qu'entre le 1^{er} mars et le 31 octobre.

La livraison à votre destination doit être possible dans un délai de trois jours ouvrables consécutifs (à l'exception des fins de semaine et des jours fériés) à partir du moment de l'envoi. Il est fortement recommandé de déposer votre envoi dans l'une de nos installations le **lundi** ou le **mardi**. Reportez-vous à notre [outil Trouver une norme de livraison](#) pour connaître les destinations auxquelles la livraison peut être faite dans un délai de trois jours. Les normes de livraison peuvent être modifiées sans préavis.

Remarque : Vous pouvez expédier ces articles au Canada seulement. Aucune couverture pour perte ou dommages n'est disponible pour ce genre d'envoi.

L'envoi doit être à l'échelle locale ou régionale seulement.

En général, voilà ce que cela signifie :

- Envoi local – la ville ou la municipalité d'origine est la même que la ville ou la municipalité de destination.
- Envoi régional – la destination est dans une province adjacente et les articles peuvent être livrés en toute sécurité dans un délai de trois jours ouvrables.

Lorsqu'ils sont expédiés, les œufs à couver doivent atteindre leur destination finale avant l'éclosion.

Exigences relatives à l'emballage

Les œufs à couver doivent être :

- enveloppés séparément dans un matériau protecteur et emballés de façon à empêcher qu'ils s'entrechoquent ou frappent le contenant;
- placés dans une boîte propre, solide et rigide;
- enregistrés conformément aux règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Vous devez fournir une copie de la « licence d'exploitation de couvoir » émise par l'ACIA pour nos dossiers afin que nous puissions vous accorder un contrat pour l'expédition de poussins d'un jour et d'œufs à couver.

Passer en revue le [Règlement sur la santé des animaux](#). Partie VIII.1 (Couvoirs et troupeaux fournisseurs) et Partie XII (Transport des animaux). Vous devez maintenir un registre de chaque envoi conformément à l'article RSA 154.

Vous ne devez pas expédier d'œufs à couver aux régions éloignées au Canada. Pour obtenir une liste des régions éloignées, consultez la [liste des bureaux du Service aérien omnibus](#).

La boîte doit être scellée tout en permettant une bonne ventilation et porter la mention « ŒUFS À COUVER – ANIMAUX VIVANTS ». Il est fortement recommandé que l'expéditeur appose sur chaque article une étiquette bien visible portant l'indication suivante :

« ŒUFS À COUVER. CE CÔTÉ VERS LE HAUT. MANIPULER AVEC SOIN. NE PAS PLACER DANS UN SAC POSTAL OU RECOUVRIR D'AUTRES ARTICLES. NE PAS PLACER PRÈS DE TUYAUX, DE FOURS OU DE RADIATEURS CHAUDS. NE PAS EXPOSER À DES VENTS FROIDS OU AU SOLEIL. ÉVITER L'EXPOSITION À DES CONDITIONS EXTRÊMES DE CHALEUR OU DE FROID. EXPÉDIER L'ENVOI LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE ET LE LIVRER AU DESTINATAIRE SANS TARDER À SON ARRIVÉE AU BUREAU DE DESTINATION. »



Pour plus de renseignements, consultez le [Document de référence relatif à l'importation de l'Agence canadienne d'inspection des aliments \(ACIA\)](#) (tel que mentionné dans le *Règlement sur la santé des animaux*).

3.5 Poussins d'un jour

Pour expédier des poussins d'un jour, vous devez conclure une convention commerciale avec nous (peu importe le volume expédié) avant l'envoi.

Service acceptable

- Colis accélérés^{MC} (l'option de service contre remboursement [CR] n'est pas disponible)

Vous ne pouvez expédier des poussins d'un jour qu'entre le 1^{er} mars et le 31 octobre de chaque année. Il est fortement recommandé de déposer votre envoi dans l'une de nos installations le *lundi* ou le *mardi*.

La livraison à votre destination doit être possible dans les 48 heures suivant l'envoi.

L'envoi doit être à l'échelle locale ou régionale seulement.

En général, voilà ce que cela signifie :

- Envoi local – la ville ou la municipalité d'origine est la même que la ville ou la municipalité de destination.
- Envoi régional – la destination est dans une province adjacente et les articles peuvent être livrés en toute sécurité dans un délai de 48 heures.

Remarque : Tous les articles sont expédiés au Canada seulement, aux risques et périls du client; aucune couverture pour perte ou dommages n'est disponible pour ce genre d'envoi.

Les poussins vivants d'un jour doivent être :

- transportés sans aucune maladie;
- correctement préparés pour l'envoi (les boîtes utilisées par un couvoir pour la vente des poussins doivent être propres et robustes);
- enregistrés conformément aux règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Vous devez fournir une copie de la « licence d'exploitation de couvoir » émise par l'ACIA pour nos dossiers afin que nous puissions vous accorder un contrat pour l'expédition de poussins d'un jour.

Passer en revue le **Règlement sur la santé des animaux**. Partie VIII.1 (Couvoirs et troupeaux fournisseurs) et Partie XII (Transport des animaux). Vous devez maintenir un registre de chaque envoi conformément à l'article RSA 154.

Les poussins vivants d'un jour ne doivent pas :

- nécessiter de nourriture, d'eau ou de soins pendant le traitement de l'envoi dans le flot

de courrier. Conformément à la partie XII du **Règlement sur la santé des animaux**, les volailles qui viennent d'éclore doivent atteindre leur destination finale afin de recevoir de la nourriture, de l'eau et du repos dans les 72 heures qui suivent l'éclosion.

- être expédiés aux régions éloignées au Canada. Pour obtenir une liste des régions éloignées, consultez la [liste des bureaux du Service aérien omnibus](#).



Consultez le [site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments \(ACIA\)](#) et le **[Règlement sur la santé des animaux](#)** pour obtenir plus de renseignements.

Exigences supplémentaires pour les poussins d'un jour

Le numéro d'article désigné 8731 doit être inscrit sur le manifeste.

Il est fortement recommandé que l'expéditeur appose sur chaque article une étiquette bien visible portant l'indication suivante :

« POUSSINS D'UN JOUR. CE CÔTÉ VERS LE HAUT. MANIPULER AVEC SOIN. NE DONNER NI À MANGER NI À BOIRE PENDANT LE TRANSPORT. NE PAS PLACER DANS UN SAC POSTAL OU RECOUVRIR D'AUTRES ARTICLES. NE PAS PLACER PRÈS DE TUYAUX, DE FOURS OU DE RADIATEURS CHAUDS. NE PAS EXPOSER À DES VENTS FROIDS OU AU SOLEIL. ÉVITER L'EXPOSITION À DES CONDITIONS EXTRÊMES DE CHALEUR OU DE FROID. EXPÉDIER L'ENVOI LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE ET LE LIVRER AU DESTINATAIRE SANS TARDER À SON ARRIVÉE AU BUREAU DE DESTINATION. »

Nous faisons une exception pour permettre l'expédition de poussins d'un jour. Un maximum de quatre boîtes peuvent être attachées ensemble et les dimensions ne peuvent pas excéder nos spécifications.

Chaque boîte doit :

- fournir une ventilation suffisante pour les poussins;
- être munie de coussins protecteurs neufs;
- avoir sa propre étiquette d'adresse.



Remarque : L'ensemble des expéditions ne peut être pris en considération pour le volume convenu ou les dépenses convenues (le cas échéant) dans votre convention de colis. Il s'agit d'un service indépendant assujéti à ses propres engagements en matière de volume ou de dépenses (selon votre convention de colis) et à ses propres tarifs.

3.6 Petits animaux vivants à sang froid non vénéneux

Services acceptables

- Colis accélérés^{MC}
- Colis standard^{MC}

Vous ne pouvez expédier des petits animaux vivants à sang froid non vénéneux qu'entre le 1^{er} mars et le 31 octobre.

La livraison à votre destination doit être possible dans un délai de trois jours ouvrables consécutifs (à l'exception des fins de semaine et des jours fériés) à partir du moment de l'envoi.

Remarque : Tous les articles sont expédiés au Canada seulement, aux risques et périls du client; aucune couverture pour perte ou dommages n'est disponible pour ce genre d'envoi.

Exemples d'animaux acceptés :

- vers
- grenouilles
- salamandres
- lézards
- escargots
- têtards

Exemples d'animaux non acceptés :

- serpents
- tortues

- bébés alligators
- caïmans
- tout animal à sang chaud

Les petits animaux vivants à sang froid non vénéneux doivent être :

- transportés sans aucune maladie;
- d'une taille inférieure à 25 cm (10 po);
- identifiés en ajoutant la mention « PETITS ANIMAUX VIVANTS À SANG FROID NON VÉNÉNEUX »;
- déposés à une installation de Postes Canada;
- Vous devez maintenir un registre de chaque envoi conformément à l'article RSA 154

Les petits animaux vivants à sang froid non vénéneux ne doivent pas :

- nécessiter de nourriture, d'eau ou de soins pendant le traitement de l'envoi dans le flot de courrier.
- dégager d'odeurs nauséabondes.
- être expédiés aux régions éloignées au Canada. Pour obtenir une liste des régions éloignées, consultez la [liste des bureaux du Service aérien omnibus](#).



Consultez le [Règlement sur la santé des animaux](#) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour obtenir plus de renseignements.

3.7 Spécimens liquides et secs de patients (humains ou animaux)

Pour être en mesure d'envoyer des spécimens liquides et secs de patients, veuillez contacter votre représentant commercial ou appeler le service à la clientèle au 1-866-607-6301 pour plus d'informations.

Services acceptables au Canada (l'option de service contre remboursement [CR] n'est pas disponible)

- Priorité^{MC}
- Xpresspost^{MC}
- Colis accélérés^{MC}

- Colis standard^{MC}

Autres services acceptables au Canada

- Poste-lettres^{MC}
- Correspondance-réponse d'affaires^{MC}

Services acceptables aux États-Unis et au régime international

- Xpresspost^{MC} – É.-U.
- Colis accélérés^{MC} – É.-U.
- Paquet repérable^{MC} – É.-U.
- Petit paquet^{MC} par avion – É.-U.
- Xpresspost^{MC} – International
- Colis International – par avion et surface
- Paquet repérable^{MC} – International
- Petit paquet^{MC} International – par avion et surface

Pour les envois à destination des États-Unis et de l'étranger, consultez la [liste des destinations internationales](#) pour vous assurer que l'administration postale destinataire autorise ce type d'envoi et remplissez un formulaire de déclaration en douane identifiant le contenu du colis.

Exemples de spécimens liquides et secs de patients acceptables :

- Les spécimens devant être testés pour déceler des maladies non contagieuses (par exemple, cellules cancéreuses ou éléments semblables).

Exemples de spécimens liquides et secs de patients inacceptables :

- Les spécimens devant être testés pour vérifier s'ils contiennent des agents pathogènes infectieux, tels que le VIH et le virus de la grippe. Vous ne pouvez pas envoyer ces échantillons par la poste, quelles que soient les circonstances.

Remarque : Tous les articles sont expédiés aux risques et périls du client; aucune couverture pour perte ou dommages n'est disponible pour ce genre d'envoi.

Vous devez emballer correctement les spécimens de patients (humains ou animaux) qui ont une probabilité minimale de contenir des agents pathogènes infectieux afin de réduire davantage le risque d'exposition.

Récipients primaire et secondaire

- Un récipient étanche pour le récipient primaire et le récipient secondaire
- Vous devez placer suffisamment de matériau absorbant entre le récipient primaire et le récipient secondaire pour que, pendant le transport, toute fuite de liquide n'atteigne

pas l'emballage extérieur

Emballage extérieur

L'emballage extérieur doit :

- être d'une solidité suffisante pour sa capacité, sa masse et son utilisation prévue; (les envois vers les États-Unis nécessitent un emballage extérieur rigide)
- avoir une surface mesurant un minimum de 100 mm (4 po) x 100 mm (4 po);
- porter la mention « SPÉCIMEN HUMAIN EXEMPTÉ » ou « SPÉCIMEN ANIMAL EXEMPTÉ ».

Remarque : Lorsque plusieurs récipients primaires fragiles sont placés dans un récipient secondaire unique, ils doivent être enveloppés individuellement ou séparés pour éviter tout contact entre eux.



Consultez les règles relatives aux marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA) décrit dans le document *Classification of Infection Substances* (en anglais seulement) pour obtenir des précisions sur les exigences d'emballage.

Déterminez si votre enveloppe ou votre emballage respecte les directives.

Si vous souhaitez déterminer si votre enveloppe ou votre emballage respecte nos directives en matière d'expédition, soumettez un échantillon aux fins de mise à l'essai à l'adresse suivante :

POSTES CANADA
ESSAIS ET NORMES DU COURRIER
INGÉNIERIE DU MATÉRIEL À L'ÉCHELLE NATIONALE
2701, PROM RIVERSIDE BUREAU N0625
OTTAWA ON K1A 0B1

3.8 Parasites, sangsues et insectes

Services acceptables

- Colis accélérés^{MC}

- Colis standard^{MC}

Vous ne pouvez expédier des parasites, des sangsues et des insectes qu'entre le 1^{er} mars et le 31 octobre.

La livraison à votre destination doit être possible dans un délai de trois jours ouvrables consécutifs (à l'exception des fins de semaine et des jours fériés) à partir du moment de l'envoi.

Les parasites, les sangsues et les insectes doivent être :

- transportés sans aucune maladie;
- envoyés dans des boîtes sûres et sécuritaires. Vous devez maintenir un registre de chaque envoi conformément à l'article RSA 154;
- emballés de façon à ce que le contenu soit facile à identifier.

Vous ne devez pas expédier de parasites, de sangsues et d'insectes vers des régions éloignées au Canada. Pour obtenir une liste des régions éloignées, consultez la [liste des bureaux du Service aérien omnibus](#).

Visitez le [site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments \(ACIA\)](#) et [Règlement sur la santé des animaux](#) pour obtenir plus de renseignements.



Remarque : Tous les articles sont expédiés au Canada seulement, aux risques et périls du client; aucune couverture pour perte ou dommages n'est disponible pour ce genre d'envoi.

3.9 Abeilles

Vous ne pouvez expédier les abeilles qu'entre le 1^{er} mars et le 31 octobre.

La livraison à votre destination doit être possible dans un délai de trois jours ouvrables consécutifs (à l'exception des fins de semaine et des jours fériés) à partir du moment de l'envoi, à l'exception des reines-abeilles et de leurs ouvrières pour lesquelles la livraison doit être possible le jour ouvrable suivant à partir du moment de l'envoi.

Les abeilles doivent être :

- transportées sans aucune maladie;
- placées dans une boîte ou un tube sûr et sécuritaire recouvert d'une grille à petites mailles, conformément aux normes de l'industrie, pour éviter les dommages et les fuites durant le transport et la manutention. Vous devez maintenir un registre de

chaque envoi conformément à l'article RSA 154.

- Le contenu doit être facilement identifiable sur le conteneur.

Abeilles domestiques (colonies)

Services acceptables (l'option de service contre remboursement [CR] n'est pas disponible)

- Colis accélérés^{MC}
- Colis standard^{MC}

Vous ne pouvez expédier les colonies d'abeilles domestiques qu'entre le 1^{er} mars et le 31 octobre.

Reines-abeilles et ouvrières (jusqu'à 8)

Service acceptable (l'option de service contre remboursement [CR] n'est pas disponible)

- Priorité^{MC}

Vous ne pouvez expédier les reines et leurs ouvrières qu'entre le 1^{er} avril et le 31 octobre.

Le contenu de l'envoi doit être facilement identifiable sur le conteneur (apposer une étiquette indiquant « REINES-ABEILLES ET OUVRIÈRES ».)

Les reines-abeilles et les ouvrières ne doivent pas :

- disposer de miel dans leur conteneur;
- être expédiées aux régions éloignées au Canada. Pour obtenir une liste des régions éloignées, consultez la [liste des bureaux du Service aérien omnibus](#).

Ressources supplémentaires

- [Site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments \(ACIA\)](#)
- [Règlement sur la santé des animaux](#)



Remarque : Tous les articles sont expédiés au Canada seulement, aux risques et périls du client; aucune couverture pour perte ou dommages n'est disponible pour ce genre d'envoi.

3.10 Dépouilles incinérées

Services acceptables

Au Canada :

- Priorité^{MC}
- Xpresspost^{MC}
- Colis accélérés^{MC}
- Colis standard^{MC}

États-Unis et régime international :

- Xpresspost^{MC}– É.-U.
- Xpresspost^{MC}– International
- Colis accélérés^{MC}– É.-U.
- Paquet repérable^{MC}– É.-U.
- Paquet repérable^{MC}– International

Remarque : Des interdictions ou des restrictions peuvent s'appliquer pour les destinations internationales. Les clients doivent s'assurer que leurs articles sont admissibles dans le pays de destination. Consultez la [Liste des destinations internationales](#) pour obtenir plus de renseignements.

Tous les articles sont expédiés aux risques et périls du client; aucune couverture pour perte ou dommages n'est disponible pour ce genre d'envoi.

Vous devez vous assurer de ce qui suit :

- L'adresse de destination et l'adresse de retour sont exactes et complètes.
- Le contenant intérieur est emballé dans un contenant scellé (urne ou autre) et placé dans un contenant extérieur. Vous devez protéger les récipients intérieurs fragiles en utilisant suffisamment de matériel d'emballage.
- Le contenant extérieur est solide et étanche.
- Un certificat d'incinération émis par les autorités compétentes doit être joint à l'envoi. Ce document doit être inséré dans une enveloppe de plastique, laquelle doit être fixée solidement sur le dessus du colis.

3.11 Objets électroniques

Les objets électroniques comprennent ce qui suit :

- Appareils électroniques ou leurs mécanismes
- Mémoire et tous les appareils auxiliaires ou de stockage de données connexes
- Ordinateurs
- Téléviseurs
- Tablettes
- Téléphones cellulaires
- Montres intelligentes
- Équipement audiovisuel
- Dispositifs d'enregistrement des médias
- Appareils photo
- Caméscopes
- Systèmes de localisation GPS
- Équipement audio pour les voitures

Services acceptables

- Priorité^{MC}
- Xpresspost^{MC}
- Colis accélérés^{MC}
- Colis standard^{MC}

Emballage

Tous les articles sont expédiés aux risques et périls du client; aucune couverture pour perte ou dommages n'est disponible pour tout envoi contenant des objets électroniques expédiés dans des emballages autres que les suivants :

- l'emballage d'origine du fabricant non endommagé dont la forme et la solidité n'ont pas changé;
- un emballage qui respecte les directives d'emballage de Postes Canada;
- l'emballage de Postes Canada pour l'expédition d'objets électroniques, y compris, les tablettes et les téléphones intelligents.



Remarque : Si les objets électroniques contiennent des batteries au lithium, ils doivent satisfaire aux exigences pour l'envoi de batterie au lithium par voie terrestre/de surface du régime intérieur.

3.12 Piles et batteries

En règle générale, nous pouvons accepter la plupart des piles utilisées dans les objets électroniques de consommation aux fins d'expédition si elles répondent aux exigences d'expédition des piles (voir ci-dessous).

C'est-à-dire :

- Piles AA
- Piles AAA
- Piles C
- Piles D

Exigences d'expédition des piles et des batteries

Ce que vous devez faire :

- Les bornes des batteries et des piles doivent toujours être protégées afin de prévenir les courts-circuits. Les clients peuvent protéger les bornes avec un matériau isolant (p. ex., utiliser un ruban isolant ou placer chaque pile ou batterie individuellement dans un sac de plastique) ou expédier la batterie ou la pile dans l'emballage du fabricant.
- Le contenu doit être expédié dans un emballage solide et rigide qui peut supporter les conditions normales en cours de transport.
- Les batteries et l'équipement doivent être équipés d'un dispositif efficace permettant d'éviter toute activation accidentelle.
- L'équipement doit être emballé de façon à prévenir le mouvement des batteries ou des piles et empêcher un bris pendant le transport et la manutention.

Les batteries, les piles et l'équipement ne doivent pas :

- être endommagés;
- être défectueux ou faire l'objet d'un rappel;
- être expédiés aux fins de recyclage ou d'élimination.

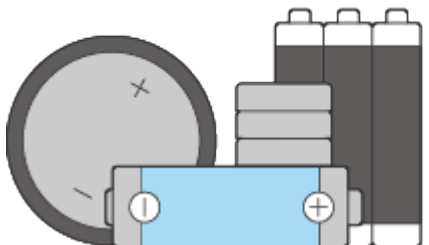
Batteries au lithium

Vous ne pouvez envoyer que des batteries au lithium qui répondent aux critères énoncés ci-dessous.

Vous ne pouvez pas expédier les batteries au lithium utilisées pour alimenter les véhicules, y compris :

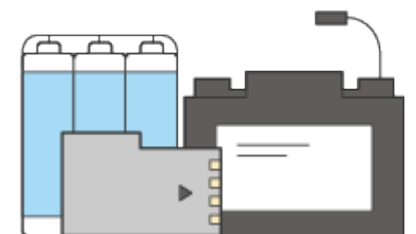
- Planches gyroskopiques
- Gyropodes
- Bicyclettes électriques
- Fauteuils roulants

Catégories



Pile au lithium

Une pile au lithium est une unité contenue dans une enveloppe individuelle constituée d'une électrode positive et d'une électrode négative où se produit une différence de tension entre deux bornes (comme une pile AA).



Batterie au lithium

Une batterie au lithium est composée d'une ou plusieurs piles reliées électroniquement (comme une batterie d'ordinateur portable).

Exigences supplémentaires pour les batteries au lithium

Vous pouvez seulement envoyer des batteries au lithium :

- si les conditions énoncées dans les dispositions particulières 34 (2) du **Règlement sur le transport des marchandises dangereuses** sont respectées;
- sous réserve des restrictions énoncées dans le tableau ci-dessous.

Remarque : Vous n'êtes pas autorisé à expédier des batteries au lithium à toute destination à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Vous devez remplir une déclaration en douane et déclarer correctement le contenu du colis à destination des États-Unis.



Remarque : Les dispositifs de recharge portatifs doivent suivre les exigences d'acceptation pour les « Piles emballées seules » dans le tableau suivant.

Exigences d'acceptation des batteries au lithium

Description du contenu	Étiquette	Régime intérieur Avion ¹	Régime intérieur Surface ¹	É.-U.
<p>Installées dans l'équipement (maximum de 4 piles ou de 2 batteries)</p> <p>UN3481 – Lithium ion</p> <p>UN3091 – Lithium métal</p>	Non	Oui	Oui	Oui
<p>Installées dans l'équipement (plus de 4 piles ou de 2 batteries)</p> <p>UN3481 – Lithium ion</p> <p>UN3091 – Lithium métal</p>	Oui (voir <u>Marque pour batteries au lithium</u>)	Envoi refusé ²	Oui ³	Envoi refusé

Description du contenu	Étiquette	Régime intérieur Avion ¹	Régime intérieur Surface ¹	É.-U.
Emballées avec l'équipement sans y être installées UN3481 – Lithium ion UN3091 – Lithium métal	Oui (voir <u>Marque pour batteries au lithium</u>)	Envoi refusé ²	Oui ³	Envoi refusé
Piles emballées seules UN3480 – Lithium ion UN3090 – Lithium métal	Oui (voir <u>Marque pour batteries au lithium</u>)	Envoi refusé	Oui ³	Envoi refusé

¹ Les services de transport aérien font références aux services Priorité^{MC} et Xpresspost^{MC}; les services de transport par voie de surface font référence aux services Colis accélérés^{MC} et Colis standard^{MC}.

² Pour les clients commerciaux et ceux du programme Solutions pour petites entreprises, il existe un programme élargi d'acceptation des batteries au lithium. Veuillez communiquer avec votre représentant des ventes ou appeler le service à la clientèle au 1-866-607-6301 pour plus de détails.

³ Les batteries ne doivent pas être expédiées aux bureaux du Service aérien omnibus dans les régions éloignées du Canada. Pour une liste complète des endroits, veuillez consulter notre [Liste des bureaux du Service aérien omnibus](#).

Marque pour batteries au lithium



Veuillez ajouter le ou les codes UN et le numéro de téléphone au bas de la marque pour les piles au lithium.

L'étiquette doit être apposée sur un côté de l'article.

3.13 Cannabis

Le cannabis est un produit réglementé dont la livraison doit satisfaire à des exigences précises. Vous devez vous assurer que le contenu, l'emballage et l'étiquetage de vos envois respectent les exigences énoncées ci-dessous, et respecter toutes les lois applicables. D'autres restrictions et exigences peuvent s'appliquer.

Services acceptables

- Priorité^{MC}
- Xpresspost^{MC}
- Colis accélérés^{MC}

Les expéditeurs commerciaux autorisés de cannabis thérapeutique doivent ajouter l'option Signature.

Les expéditeurs commerciaux autorisés de cannabis récréatif doivent ajouter l'option Preuve d'âge.

Expédition de cannabis

Vous ne pouvez déposer des articles qu'au Canada, et seulement pour la livraison au Canada.

Le poids du paquet finalisé (y compris les emballages intérieur et extérieur) doit être d'au moins 50 g pour que nous puissions le traiter comme un envoi d'un vendeur autorisé dans notre réseau de livraison.

Il vous incombe de vous assurer que les envois contenant des produits réglementés respectent toutes les lois et tous les règlements applicables.

Emballage du cannabis

Vous devez préparer les envois de manière à assurer la sécurité du contenu.

Ainsi, l'emballage :

- ne s'ouvrira pas ou ne laissera pas le contenu s'échapper pendant la manutention et le transport;
- est scellé de sorte qu'il soit impossible de l'ouvrir sans en briser le sceau;

- empêche la fuite de l'odeur de cannabis;
- empêche son contenu d'être identifié à moins de l'ouvrir.

Remarque : Si l'envoi ne répond pas à ces exigences ou à d'autres exigences, il sera retiré du réseau de livraison.

Les renseignements suivants ne sont pas considérés comme un guide complet sur l'emballage du cannabis. Les méthodes d'emballage suggérées dans ce document ne garantissent pas la livraison sécuritaire de votre envoi. Choisir des emballages adéquats est la responsabilité exclusive de l'expéditeur.

Directives pour l'emballage intérieur

Antiodeurs

Utilisez un petit contenant en plastique ou un sac sous vide. La plupart des sacs à glissière ou de type « Ziploc » ne scellent pas les odeurs, même si plusieurs sacs sont utilisés.

Inviolable

Ajoutez un sceau pour indiquer si quelqu'un a altéré le contenant.

Étanche

Pour l'huile de cannabis, utilisez un contenant étanche et un sac scellé avant de placer l'ensemble dans l'emballage extérieur.

Directives pour l'emballage extérieur

Pour votre emballage extérieur, utilisez une enveloppe antiodeurs avec rabat autocollant.

Boîte en carton non marquée

Que vous utilisiez un contenant en plastique antiodeurs ou un sac sous vide pour l'emballage intérieur, placez-le dans une boîte en carton aux fins d'expédition. L'emballage extérieur doit être anonyme (aucun signe que le contenu est du cannabis).

Prévenir les odeurs

Conservez l'emballage extérieur dans une pièce distincte jusqu'à ce que vous soyez prêt à envoyer le courrier. Si vous conservez l'emballage près de votre produit de cannabis, il y a un risque que l'emballage extérieur absorbe l'odeur.

3.14 Promotion du cannabis

Il est seulement acceptable de promouvoir le cannabis, ses accessoires (y compris les vaporisateurs) ou tout service connexe si la promotion est envoyée par :

- une personne autorisée à produire, à vendre ou à distribuer du cannabis à condition que le matériel promotionnel soit adressé à une personne en particulier;
- une entreprise qui vend ou distribue :
 - du cannabis
 - des accessoires liés au cannabis (y compris les vaporisateurs)
 - des services

Ces entreprises ne peuvent pas cibler directement ou indirectement les consommateurs et doivent faire la promotion seulement auprès d'entreprises qui :

- produisent du cannabis;
- vendent du cannabis;
- distribuent du cannabis.

Services acceptables

- Poste-lettres^{MC}
- Courrier personnalisé^{MC}
- Poste-publications^{MC}

L'article promotionnel doit :

- être adressé à une personne en particulier;
- être scellé dans une enveloppe ou un envoi à découvert.

L'article promotionnel ne doit pas :

- inclure le cannabis;
- contenir du papier, de l'encre ou un adhésif parfumé au cannabis;
- porter de marque, de logo ou de texte qui permette d'en deviner le contenu.



Remarque :

- Le matériel promotionnel ne peut pas être envoyé en utilisant les services Courrier de quartier^{MC} et Ciblage par code postal.
- La promotion d'accessoires (y compris les vaporisateurs) sans référence spécifique au cannabis peut être envoyée par la poste en utilisant l'un de nos services.
- Il vous incombe de respecter les exigences énoncées dans la **Loi sur le cannabis** et de vous conformer à toutes les autres lois applicables.

4. Adressage

Même si notre équipement automatisé peut déchiffrer une vaste gamme de styles d'adressage, un adressage cohérent et correct nous permet de limiter les manutentions additionnelles ou la nécessité d'effectuer des livraisons supplémentaires.

Exemple d'adressage adéquat

Pour éviter les retards inutiles dans la livraison de vos articles de courrier, suivez ces directives :

- Écrire l'adresse en majuscules.
- Il doit y avoir deux espaces entre la province ou le territoire et le code postal.
- Le code postal doit être en lettres majuscules et un caractère d'espacement doit séparer les trois premiers caractères des trois derniers. On ne doit pas utiliser le trait d'union. Si le code postal ne suit pas cette présentation, ceci pourrait causer des retards.

Voici un exemple de format d'adressage approprié :

1. Destinataire (première ligne)
2. Renseignements supplémentaires sur la livraison (deuxième ligne)
3. Adresse municipale (troisième ligne)
4. Municipalité, province et code postal (dernière ligne)



Consultez nos [directives d'adressage](#) pour obtenir des précisions sur l'adressage, les tableaux d'abréviations et les symboles.

5. Préparation des documents d'expédition

5.1 Aperçu de la préparation des documents d'expédition

Vous devez déclarer le poids réel de chaque article sur la commande d'expédition ou sur le manifeste au moment de l'expédition. Vous pouvez également inclure les dimensions de l'article (longueur, largeur et hauteur) ou le poids le plus élevé entre le poids réel et l'équivalent volumétrique du poids réel.



Pour obtenir plus de renseignements, consultez la section [Comment effectuer le cubage d'un article et calculer l'équivalent volumétrique de son poids réel](#).

Vous êtes tenu d'assurer l'exactitude de vos déclarations.

5.2 Notre droit de vérification

Postes Canada peut vérifier les documents que vous soumettez avec votre envoi en tout temps. Si nous déterminons que vos documents sont incomplets ou inexacts, nous pouvons prendre les mesures que nous jugeons appropriées. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter [Notre méthode de facturation](#).



Remarque : Lorsqu'un article est cubé, les dimensions calculées sont celles du plus petit hexaèdre (boîte à six côtés) dans lequel l'article peut être contenu.

5.3 Notre méthode de facturation

Nous pouvons, à notre entière discrétion, établir votre facture selon :

- les documents que vous soumettez avec votre envoi, y compris vos déclarations liées au poids et aux dimensions
ou
- toute vérification effectuée
ou
- le poids par défaut de 5 kg (11 lb) si la déclaration est manquante ou si, pour une raison ou une autre, la déclaration est inutilisable.

Lorsque nous facturons le tarif de base en fonction de notre vérification, les rajustements tarifaires figureront sur votre prochaine facture ou une facture ultérieure.

Si vous ne remplissez pas et n'envoyez pas tous les documents pour l'expédition, ou si les documents soumis sont inexacts ou incomplets pour quelque raison que ce soit, les articles contenus dans cet envoi peuvent, à la discrétion de Postes Canada :

- vous être retournés, à vos frais, pour les rendre conformes;
- être traités et facturés dans la catégorie de produit ou de service suivante ou la plus appropriée, le cas échéant; ou être assujettis à un supplément administratif supplémentaire;
- être refusés.

En plus du tarif de base et du supplément administratif mentionnés ci-dessus, nous appliquons également d'autres suppléments. Consultez notre [page des tarifs](#) pour obtenir plus de renseignements.

5.4 Notre méthode de calcul du tarif d'expédition de base

Voici la méthode de calcul du tarif de base ¹ pour l'envoi d'un article

Nous utilisons la valeur la plus élevée entre le poids réel de l'article et l'équivalent volumétrique du poids réel de l'article dans les limites prescrites à l'égard du poids et des dimensions pour le service utilisé. Nous indiquons ce poids sur les grilles tarifaires fournies.

Pour confirmer le tarif de base pour l'envoi de votre article :

1. Calculer le poids réel de l'article et l'équivalent volumétrique de son poids réel. Pour obtenir des directives sur la façon de procéder, consultez la section [Comment effectuer le cubage d'un article et calculer l'équivalent volumétrique de son poids réel](#).
2. Retenir le résultat le plus élevé.
3. Se reporter aux grilles tarifaires pour trouver le tarif de base associé à cette valeur.

¹ Bien que le tarif de base le moins élevé pour la plupart des services corresponde au poids réel le plus bas ou à un équivalent volumétrique du poids réel de 0,750, certaines exceptions peuvent s'appliquer. Lorsque la valeur la plus élevée entre le poids réel et l'équivalent volumétrique du poids réel dépasse 0,750, le tarif de base sera déterminé, dans tous les cas, en arrondissant le poids réel et l'équivalent volumétrique du poids réel au 0,500 près.

5.5 Comment effectuer le cubage d'un article et calculer l'équivalent volumétrique de son poids réel

Voici un guide étape par étape pour effectuer le cubage d'un article et le calcul de l'équivalent volumétrique (EV) de son poids réel.

1. Déterminer les dimensions de l'article

Mesurez la longueur, la largeur et la hauteur de votre article à l'endroit où la mesure est la plus élevée. Mesurez les articles de forme irrégulière de la même manière.

Les dimensions les plus grandes de votre article correspondent aux dimensions de la plus petite boîte dans laquelle votre article peut être contenu.

Article de forme régulière

Article de forme irrégulière

2. Cuber l'article

Calculez le cubage de votre article en multipliant la longueur par la largeur par la hauteur (mesurées à l'étape 1).

Le cubage (ou le volume cubique) de votre article correspond à l'espace occupé s'il est contenu dans la plus petite boîte mentionnée à l'étape 1.

3. Calculer l'équivalent volumétrique du poids réel de l'article

Calculez l'équivalent volumétrique du poids réel de votre article en divisant son cubage (ou volume cubique), tel qu'il a été mesuré à l'étape 2, par un facteur de densité.

Voici la formule que nous utilisons pour calculer l'équivalent volumétrique du poids réel d'un article :

Volume cubique ÷ facteur de densité = équivalent volumétrique du poids réel

Le facteur de densité est une valeur qui reflète le fait que les articles pesant jusqu'à un certain poids ont généralement une certaine taille ou un certain volume.

Nous appliquons un facteur de densité de 5 000 (lorsque les mesures sont en centimètres cubes) ou de 139 (lorsque les mesures sont en pouces cubes) pour les services suivants :

- Priorité^{MC}
- Xpresspost^{MC}
- Colis accélérés
- Tous les services à destination des États-Unis et du régime international (sauf Paquet repérable^{MC} et Petit paquet^{MC})

Nous appliquons un facteur de densité de 6 000 (lorsque les mesures sont en centimètres cubes) ou de 166 (lorsque les mesures sont en pouces cubes) pour le service Colis standard^{MC}.

À la page suivante, vous trouverez quelques [exemples de calculs de l'équivalent volumétrique du poids réel](#).



Remarque : L'équivalent volumétrique du poids réel n'est ni une unité de mesure, ni une masse, ni un volume. Il s'agit d'un outil qui a été mis au point selon les normes courantes du secteur dans le but de définir les densités habituelles des colis et de calculer un tarif d'expédition plus exact d'un article, compte tenu de son poids et de l'espace qu'il requiert dans un camion ou un avion.

5.6 Exemples de cubage d'un article et de calcul de l'équivalent volumétrique de son poids réel

Exemple 1

Un article mesurant 100 cm sur 60 cm sur 20 cm a un poids réel de 8 kg. Selon les dimensions du colis, son volume est de 120 000 cm³. S'il est expédié au moyen du service Xpresspost, un facteur de densité de 5 000 s'appliquera, lui donnant ainsi un équivalent volumétrique du poids réel de 24.

Comme l'équivalent volumétrique du poids réel de 24 est supérieur au poids réel de 8 kg, les frais d'expédition doivent être calculés en fonction de l'équivalent volumétrique de 24.

Exemple 2

Un article mesurant 100 cm sur 60 cm sur 20 cm a un poids réel de 26 kg. Selon les dimensions du colis, son volume est de 120 000 cm³. S'il est expédié au moyen du service Colis standard, un facteur de densité de 6 000 s'appliquera, lui donnant ainsi un équivalent volumétrique du poids réel de 20.

Comme le poids réel est supérieur à l'équivalent volumétrique du poids réel, les frais d'expédition doivent être calculés en fonction du poids réel de 26 kg.

6. Documents

Vous devez :

- apposer les étiquettes d'expédition appropriées sur l'article;
- inclure les documents de commande remplis (manifeste, connaissance) avec l'article.

Vous devez produire toutes les étiquettes d'expédition selon nos spécifications de fabrication. Les étiquettes doivent être conformes à nos spécifications. Ces spécifications permettent de s'assurer que le code à barres peut être balayé et que les colis peuvent être traités à l'aide de notre équipement de tri mécanisé.

Certains services n'ont pas besoin d'étiquettes ou de documents. Pour obtenir plus de renseignements, consultez la section sur le service approprié dans le Guide des postes du Canada. Pour les envois à l'extérieur du Canada, consultez la [Liste des destinations](#)

internationales et les Formalités de douane.

Remarque : Si vous détenez un contrat permanent avec Postes Canada, vous devez également vous reporter aux modalités de celle-ci.

Dans cette section

- Apposer l'étiquette d'expédition sur l'article
 - Étiquette d'expédition avec code à barres
 - Commande (connaissance)
 - Documentation supplémentaire
 - Documents douaniers
-

Apposer l'étiquette d'expédition sur l'article

Apposez l'étiquette d'expédition de façon visible, à plat et sans plis sur le côté le plus grand de l'article.

Elle ne doit pas couvrir les rebords de l'article ou être apposée d'une manière qui rend difficile le balayage du code à barres.

Pour d'autres exemples, consultez le document [Comment utiliser nos étiquettes d'expédition](#).



Remarque :

- Si l'article est plus petit que l'étiquette d'expédition, vous pouvez apposer cette dernière de façon à ce qu'elle couvre les bords du paquet, en vous assurant que le code à barres et la section de l'adresse soient bien à plat.
- Évitez de placer l'étiquette à l'endroit de fermeture de la boîte.
- Ne recouvrez pas l'étiquette d'une sangle ou d'un matériel qui réfléchit la lumière, comme du ruban adhésif.
- Pour les produits prépayés, assurez-vous que les étiquettes sont apposées bien droit, à plat et sans plis dans la zone prévue à cet effet au dos de l'enveloppe.
- Vous devez apposer les étiquettes sur les tubes d'expédition dans le sens de la longueur afin que les côtés du code à barres pointent vers les extrémités du tube pour faciliter le balayage. La garantie de livraison ne s'applique pas aux envois dans des tubes d'expédition cylindriques. Nous recommandons fortement l'utilisation de tubes d'expédition triangulaires ou rectangulaires.
- Lorsque vous utilisez nos étiquettes manuelles, assurez-vous qu'il n'y a pas d'autocollants ou de marques sur les codes à barres bidimensionnels qui se trouvent dans les coins de la section « À ». Cela pourrait empêcher notre équipement de les lire correctement. Vous devez également retirer le reçu détachable du client.

Étiquettes d'expédition avec code à barres

Vous pouvez imprimer votre propre étiquette d'expédition (si vous utilisez un outil d'expédition en ligne) ou apporter votre article au bureau de poste pour obtenir une étiquette d'expédition avec code à barres.

Nous offrons également des enveloppes prépayées avec code à barres et des boîtes à tarif fixe que vous pouvez acheter en ligne ou à un bureau de poste.

Lorsque vous apposez l'étiquette d'expédition à l'article, assurez-vous de respecter toutes l'exigence ci-dessous:

- Vous suivez les directives de la section ci-dessus.
- L'étiquette ne doit pas être recouverte d'un matériel qui réfléchit la lumière, tel que du ruban adhésif.

- La qualité du code à barres doit permettre à l'équipement postal de le balayer.



Remarque :

- L'étiquette et, s'il y a lieu, d'autres documents d'expédition, peuvent être insérés dans une enveloppe en plastique (adhésive). Vous pouvez obtenir des enveloppes adhésives en communiquant avec le Service à la clientèle.
- Vous ne devez pas utiliser une adresse du service Correspondance-réponse d'affaires^{MC} pour les services de colis.
- Seules les étiquettes d'expédition portant un code à barres approuvées par Postes Canada sont acceptables pour l'expédition de colis. Commandez les étiquettes codées approuvées en visitant le Centre d'affaires en ligne ou en communiquant avec le Service à la clientèle.

Commande (connaissance)

Vous devez communiquer avec le Service à la clientèle pour vous procurer des connaissances portant les coordonnées préimprimées du client.

Consultez la section Comment remplir un connaissance pour obtenir des directives détaillées sur la façon de remplir une commande (connaissance).

Documentation supplémentaire

Documentation supplémentaire pour les clients commerciaux et les clients participant au programme Solutions pour petites entreprises.

Commande (manifeste)

Vous devez préparer une commande (manifeste ou connaissance) sauf lorsque vous utilisez la version en ligne des OEE. Vous pouvez produire et transmettre les renseignements de livraison à l'aide des OEE. Nous avons besoin de votre numéro de compte et du numéro de convention pour toutes les commandes. Quant aux produits prépayés, aucun manifeste n'est requis sauf si la quantité expédiée doit être prise en compte dans le volume hebdomadaire de ramassage périodique (à horaire fixe) ou si vous sélectionnez des options supplémentaires.

Vous pouvez préparer une commande par voie électronique en utilisant :

- les outils électroniques d'expédition (OEE);
- Colis clic
- un logiciel d'expédition approuvé conçu par une tierce partie;
- un logiciel d'expédition que vous créez;
- manuellement, une copie papier de la commande que nous avons fournie.

Les articles (à l'exception du service Priorité^{MC}) traités avec outils électroniques d'expédition peuvent être déposés dans les boîtes aux lettres publiques s'ils entrent dans la boîte. L'étiquette d'expédition produite par outils électroniques d'expédition fait fonction de manifeste et portera la mention «AUCUN MANIFESTE REQUIS». Cette étiquette d'expédition permet donc le dépôt dans une boîte aux lettres publique pour des produits précis.

Vous devez fournir deux copies imprimées de la commande (manifeste) préparée par voie électronique ou l'original d'une commande préparée manuellement (manifeste ou connaissance).

Vous devez les fournir avec chaque commande de colis au moment du dépôt (ramassage ou dépôt) à un employé autorisé de Postes Canada :

- Représentant à une installation postale approuvée par nous
- ou
- Conducteur pour les clients qui ont un ramassage périodique (à horaire fixe)

Tous les articles sur un bon de commande font l'objet d'une vérification par Postes Canada.

Cela comprend la vérification des éléments suivants :

- Poids
- Équivalent volumétrique du poids réel
- Quantité
- Type de produit

Si vous ne remplissez pas et ne soumettez pas tous les documents pour l'expédition, au besoin, ou si les documents soumis sont inexacts ou incomplets pour quelque raison que ce soit, les articles contenus dans cet envoi peuvent, à la discrétion de Postes Canada :

- vous être retournés, à vos frais, pour les rendre conformes;
- être traités et facturés dans la catégorie de produit ou de service suivante ou la plus appropriée, le cas échéant; ou être assujettis à un supplément administratif supplémentaire;
- être refusés.

Commande (manifeste en nombre)

Vous pouvez utiliser le manifeste en nombre (33-086-565) pour :

- les produits prépayés avec options
- les articles à destination des États-Unis et de l'étranger

Pour les produits prépayés, saisissez la quantité totale expédiée dans la case J du manifeste en nombre.

Vous ne pouvez pas utiliser le manifeste en nombre pour les articles CR.

Documents douaniers

Tout le courrier contenant des marchandises destinées à l'extérieur du Canada doit être accompagné d'un formulaire de déclaration en douane. La déclaration en douane fait partie de l'étiquette d'expédition de Postes Canada et comprend également l'adresse et le nom de l'expéditeur.

Documents connexes

[Comment remplir un manifeste en nombre](#)

7. Paiement

Nous indiquons les modes de paiement selon le service utilisé. Reportez-vous au service pertinent.



Remarque : Si vous détenez un contrat permanent avec Postes Canada, vous devez également vous reporter aux modalités de celle-ci.

8. Dépôt

Vous pouvez déposer des articles, comme l'indique le service utilisé. Reportez-vous au service pertinent.



Remarque : Si vous détenez un contrat permanent avec Postes Canada, vous devez également vous reporter aux modalités de celle-ci.